



**Plateforme électorale**

**Campagne électorale  
municipale**

*Élection du 5 novembre 2017*

# Anjou 2017-2021: protéger les acquis et mettre de l'avant des mesures audacieuses pour une bonne qualité de vie des gens d'Anjou

Lors de leur **assemblée du 21 septembre** dernier, les membres de Concertation Anjou, table de quartier d'Anjou, ont unanimement adopté la présente plateforme à l'occasion de la campagne électorale municipale 2017.

Ces demandes et propositions sont à même, selon eux, de soutenir le développement social et la qualité de vie à Anjou.

Reconnaissant que cette qualité de vie est déjà bonne pour la grande majorité des Angevins et Angevines, Concertation Anjou et ses membres souhaitent que cette réalité soit le lot de tous ses citoyens. Ils sont d'avis également qu'il faille être pro-actifs au cours des prochaines années afin de continuer à maintenir cette bonne qualité de vie.

Les éléments suivants sont reliés aux compétences municipales, parfois complètement, parfois en partie. Plusieurs dossiers interpellent également d'autres acteurs.

Concertation Anjou rappelle qu'il s'agit ici d'un exercice non partisan. En aucun temps, cette plateforme ne doit être considérée comme un appui à unE candidatE donnéE ni comme un blâme à l'égard de ce qui existe actuellement.

Concertation Anjou conçoit la présente plateforme comme une contribution positive aux échanges et débats de la présente campagne électorale.

## A. Une vie démocratique municipale ouverte et transparente

Le niveau politique municipal est le niveau le plus près du quotidien des citoyens. Il importe donc que ceux-ci puissent avoir accès à une information claire, de qualité et disponible au moment opportun afin d'exercer ce droit démocratique.

### a) Séances du conseil d'arrondissement:

Le Conseil d'arrondissement est le lieu central des délibérations et décisions municipales. Il importe que les **meilleures pratiques citoyennes soient en place pour les séances du conseil.**

De plus, l'essentiel de l'information partagée au conseil d'arrondissement est encore diffusé oralement ce qui ne facilite nullement la compréhension des enjeux discutés.

### **Concertation Anjou demande que:**

- 1. les séances du conseil d'arrondissement d'Anjou soient télédiffusées et accessibles sur le web.** Anjou est l'un des seuls arrondissements à ne pas le faire.
- 2. des documents écrits soient disponibles et/ou que ces documents soient projetés sur un écran** pour les grands dossiers à l'étude par le conseil (budget, programme triennal d'immobilisation, etc.).
- 3.** tous ces documents devraient aussi être accessibles en format numérique.
- 4. des photos et des cartes des demandes de dérogation mineure soient présentées sur écran** au moment de leur étude afin de mieux saisir la teneur de ces demandes.
- 5.** l'utilisation des nouvelles technologies soit encouragée afin de favoriser la circulation de l'information.
- 6.** que les **sommaires décisionnels** sur lesquels les élus s'appuient pour prendre leurs décisions soient disponibles à l'avance en annexe du projet d'ordre du jour et que le tout soit disponible sur le site Internet de l'Arrondissement.

### **b) Espaces de consultation:**

Concertation Anjou est également d'avis qu'il faille ouvrir les espaces de consultation aux citoyens dans les différents projets municipaux. De plus, cette possibilité doit se faire au moment où leurs points de vue, idées et opinions puissent être pris en compte par les décideurs avant que les choix définitifs ne soient faits.

L'exemple récent de la revitalisation de la Place Chaumont a laissé trop peu de place à la consultation et au dialogue avec les citoyens et les groupes. Concertation Anjou le regrette et considère que l'on se prive ainsi de l'intelligence collective du milieu. Le Comité des citoyens a pourtant mis de l'avant plusieurs idées fort intéressantes.

Sans informations et échanges directs, on laisse aussi place aux rumeurs et aux informations erronées ce qui n'aide à la qualité du débat public.

### **Concertation Anjou demande que:**

- 1.** les élus de l'Arrondissement mènent des temps d'échanges et de consultation ouverts et dynamiques avec les citoyens autour des projets d'aménagement de juridiction municipale. De nouvelles formes de consultation et participation citoyenne sont expérimentées depuis quelques années et sont, à nos yeux, la voie à suivre.

## B. Une amélioration du transport en commun:

S'il est un dossier pour lequel la patience a été demandée aux gens d'Anjou, c'est bien celui du prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal. Le dossier a trop tardé et alimente le cynisme de la population au regard des multiples délais du projet.

### Concertation Anjou demande que:

1. **un soutien sans faille soit accordé par nos élus municipaux au prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal.** Nos élus doivent prendre la tête d'une solide coalition des élus d'Anjou des différents niveaux politiques pour que l'Est de Montréal parle d'une voix claire et ferme.
2. une amélioration de l'offre de transport vers le **parc industriel** compte tenu du nombre élevé d'emplois qui s'y trouvent et de son relatif isolement géographique

## C. Une sécurité routière renforcée:

Dans les échanges avec les citoyens et tout particulièrement avec les aînés, la question de l'insécurité routière revient constamment. Les citoyens indiquent clairement que plusieurs traverses piétonnes à Anjou sont dangereuses et posent problème. Le même constat est fait également par de nombreux cyclistes.

### Concertation Anjou demande que:

1. les meilleures mesures d'apaisement de la circulation et de sécurisation soient implantées aux intersections particulièrement problématiques (dos d'âne, saillies de trottoir, augmentation du temps de traverse piétonne, etc.). La prédominance de l'automobile doit être revue.
2. les intersections situées près des écoles (ex: Des Ormeaux et Chaumont, Chénier et St-Donat, Châteauneuf et Des Ormeaux, etc.) ou près des résidences d'aînés soient prioritairement visées.
3. les nouvelles technologies soient pleinement mises pour cette sécurisation.
4. les élus suivent avec intérêt les travaux du Comité citoyen en action de l'Est de l'Île de Montréal qui développent avec la Table de concertation des aînés de Montréal une expertise sur les manières façons de sécuriser les abords des installations de santé.

## D. Protéger et développer le visage vert de l'Arrondissement

Anjou est certes reconnu pour la beauté de ses quartiers et de ses parcs. Il importe toutefois de protéger ce patrimoine vert, car il est fragile tout comme il faut œuvrer à accroître le nombre d'espaces verts accessibles aux citoyens angevins. Compte tenu

des pressions et des usages contradictoires sur certains terrains bien précis, il faut que se soit réitéré un véritable choix en faveur de la protection de ces espaces.

### **Concertation Anjou demande:**

1. la protection intégrale du Golf Métropolitain et du Bois d'Anjou comme espace vert à aménager afin de doter l'Est de Montréal d'un "poumon" vert à même de palier partiellement au déséquilibre entre l'Est et l'Ouest de l'île à ce niveau.
2. que l'Arrondissement d'Anjou poursuive sa solide implication dans le programme de lutte aux îlots de chaleur (ILEAU) du Conseil en environnement de Montréal notamment par ses efforts de verdissement du parc industriel d'Anjou.
3. qu'un ambitieux plan de plantation d'arbres soit poursuivi notamment dans le secteur du parc industriel
4. que soit mis sur pied un programme d'éducation citoyenne relative à l'environnement avec des actions de sensibilisation et d'animation.
5. que soit trouvées et mises de l'avant les solutions afin que le recyclage soit offert au Domaine Anjou
6. que l'Arrondissement soutienne l'aménagement, sur sa portion angevine, du circuit ÂME (Parcours vert des arts)
7. l'intégration de ces différentes actions dans la plan de développement durable de l'Arrondissement dont la mise à jour est prévue en 2018.

## **E. Un aménagement urbain ambitieux, convivial et innovant**

La façon de faire et de vivre la ville a beaucoup évolué au cours des dernières années. Des pratiques innovantes sont mises de l'avant, des aménagements urbains plus conviviaux font leur apparition (quartier vert, mesures d'atténuation de la circulation, liens cyclables, places publiques avec de l'animation, etc.).

Il importe qu'Anjou qui a longtemps bénéficié d'un urbanisme positif qui lui donnait un avantage certain par rapport à d'autres quartiers montréalais intègre et fasse sienne ces nouvelles façons de faire la ville.

### **Concertation Anjou demande:**

1. le développement du réseau cyclable sur le territoire de l'Arrondissement en s'assurant de sa connexion avec les réseaux des quartiers voisins.
2. que l'Arrondissement Anjou œuvre, en pleine collaboration avec les arrondissements voisins, à l'établissement d'un lien vert (cyclable et pédestre) fleuve-rivière qui traverserait Anjou et relirait le Fleuve Saint-Laurent à la Rivière des Prairies. .

3. que l'aménagement urbain autour de la future station de métro d'Anjou soit particulièrement soigné et convivial afin d'en faire un geste fort en terme d'architecture et d'urbanisme.
4. que la poursuite du projet de revitalisation de la Place Chaumont intègre des solutions à l'intense circulation de l'intersection Chaumont-Des Ormeaux
5. que les abords de la voie de service sud de la Métropolitaine dans sa portion entre le boulevard Châteauneuf et la rue Rondeau soient une zone prioritaire de verdissement et de désalphaltage compte tenu de la présence de plusieurs services de garde.

## **F. Une meilleure place pour les jeunes d'Anjou**

Les membres de Concertation Anjou et notamment de sa Concertation Jeunesse ont plusieurs fois exprimé le besoin de faire une plus grande place aux jeunes angevins et de considérer cette jeunesse comme un atout précieux.

### **Ainsi Concertation Anjou demande:**

#### **1. la réalisation d'un skate Park permanent et adéquat.**

L'Arrondissement et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île doivent finaliser, dans les meilleurs délais, leurs négociations relatives à l'implantation d'un skate Park près de l'École secondaire d'Anjou afin que son aménagement puisse se faire en 2018.

#### **2. la mise sur pied d'un projet de murales**

L'idée mise de l'avant est de profiter des murs aveugles sur plusieurs bâtiments du secteur de la Place Chaumont afin d'y peindre des murales reliées à Anjou, son histoire et sa population et examiner la possibilité de réaliser ce projet en y associant des jeunes de l'Arrondissement.

#### **3. la mise en place et le soutien à un système de prêt de matériel sportif dans les parcs et autres lieux publics d'Anjou :**

Afin de favoriser la pratique sportive, l'Arrondissement pourrait s'associer à ses partenaires sportifs et communautaires afin qu'un système simple et fonctionnel de prêt d'équipements sportifs soit mis en place à Anjou. Des expériences positives menées ailleurs à Montréal (ex.: boîte à jeux dans les parcs) pourraient servir de modèles. Un tel système de prêt permettrait également à plusieurs familles plus vulnérables financièrement de faire l'expérience de différents sports.

#### **4. la mise sur pied un Conseil Jeunesse pour l'Arrondissement :**

Afin de soutenir la participation citoyenne des jeunes, les membres de la Concertation Jeunesse sous le leadership du SAC Anjou souhaitent la mise en place d'un conseil jeunesse au sein de notre arrondissement. Ce conseil pourrait, comme son nom l'indique, conseiller les élus et décideurs tout en étant un lieu de représentation et d'échanges.

#### **5. la poursuite des heures de sport libre sur les terrains de l'Arrondissement :**

Les membres de Concertation Anjou apprécient grandement le choix fait par les décideurs de l'Arrondissement de réserver, dans l'horaire des installations sportives de l'Arrondissement, de nombreuses heures pour la pratique libre des sports. Concertation Anjou demande que cette orientation soit protégée et qu'elle soit même accentuée partout où cela sera possible.

#### **6. une attention à l'enjeu de l'accessibilité financière à certaines activités sportives :**

Les coûts reliés à la pratique de certaines activités sportives à Anjou posent problème pour plusieurs familles plus vulnérables financièrement. Cette situation limite d'autant la pratique de certains sports ce qui va à l'encontre du développement de l'activité physique chez nos jeunes. Il importe que nos élus municipaux continuent à être sensibles à cette réalité et mettent de l'avant des actions et mesures pour amoindrir le poids budgétaire de ces activités pour les familles dans le besoin.

#### **7. l'augmentation du transport actif chez nos jeunes :**

Le défi de faire bouger les jeunes reste grand et cet enjeu a été retenu comme prioritaire par les partenaires du comité des saines habitudes de vie d'Anjou. L'Arrondissement Anjou doit collaborer avec le milieu scolaire et les résidents afin que des actions concertées soient mises en place pour développer le transport actif (à pied et en vélo) des élèves et des jeunes des écoles d'Anjou

#### **8. l'adoption d'une politique de saines habitudes de vie :**

Plus globalement, les partenaires du comité des saines habitudes de vie souhaitent que l'Arrondissement affirme son leadership dans ce dossier en adoptant une ambitieuse politique de saines habitudes de vie avec plusieurs volets: que ce soit, par exemple, la révision de l'offre alimentaire dans les installations municipales ou encore une participation de l'Arrondissement et de sa population au Défi Santé.

## **G. Un soutien ferme à nos Aînés:**

Avec 23% de sa population qui est âgée de 65 ans et plus, Anjou est un milieu de vie recherché pour les aînés. Cette proposition est en augmentation depuis le dernier recensement. Il importe donc que les meilleures conditions soient présentes afin que l'on puisse bien vieillir à Anjou.

### **Concertation Anjou demande:**

1. la poursuite de l'adaptation des équipements de loisirs et culturels aux besoins des aînés notamment en menant à bien la réalisation du plan d'action en accessibilité universelle.
2. le soutien aux partenaires dont les lieux sont très fréquentés par les aînés (ex.: sous-sol de l'église Saint-Conrad) afin que ces lieux soient plus facilement accessibles.
3. la mise sur pied d'un Comité consultatif Aînés (comité des sages)
4. l'aménagement d'un circuit piétonnier avec des bancs entre la Bibliothèque Jean-Corbeil et le Centre communautaire Anjou afin d'encourager les citoyens à profiter de ce centre.
5. l'installation de bancs sur les principaux axes fréquentés par les aînés afin de favoriser la marche et permettre des temps de repos
6. la poursuite et le développement des actions menées afin d'accroître le sentiment de sécurité chez les aînés
7. la programmation de davantage d'activités intergénérationnelles favorisant la rencontre et les échanges entre les différents groupes d'âge
8. que soit menée une consultation citoyenne pour la mise à jour du plan local MADA (Municipalité Amie des Aînés).

## **H. Un appui renouvelé aux familles angevines**

Le nombre d'enfants et de parents est très important à Anjou et notre arrondissement demeure un lieu recherché pour les familles. D'ailleurs le nombre de familles est en hausse de 4% depuis le recensement de 2011. Il importe donc que des actions pro-familles continuent d'être mises de l'avant au bénéfice des gens qui choisissent d'élever leur famille à Anjou.

Un Forum de la Voix des Parents s'est d'ailleurs tenu en juin 2016 au cours duquel différents projets ont été avancés.

### **Concertation Anjou demande :**

1. que l'Arrondissement et les groupes communautaires familles travaillent à mettre sur pied un lieu intérieur de type terrain de jeux pendant la période hivernale pour les familles angevines. Ce lieu devrait être facilement accessible et être gratuit.
2. que compte tenu que plusieurs écoles d'Anjou connaissent un taux d'occupation très élevé et que de nouvelles constructions ou des agrandissements d'école seront requis à moyen terme, l'Arrondissement collabore avec les autorités scolaires à la réalisation des projets requis notamment par la mise à disponibilité des terrains nécessaires.

### **I. Une action déterminée afin d'assurer la salubrité des logements d'Anjou**

Avoir accès à un logement salubre, sécuritaire et adéquat est essentiel à une qualité de vie. Avec un pourcentage de locataires élevé (56%) et près d'un millier de logements qui requièrent des réparations majeures, l'action est requise pour que l'ensemble des logements angevins soient adéquats.

### **Concertation Anjou demande:**

1. la réalisation d'un portrait actualisé de la salubrité des logements à Anjou en collaboration avec les partenaires de la Direction de la santé publique.
2. l'amélioration du processus d'inspection des logements à Anjou en s'assurant notamment que les ressources soient suffisantes pour bien le mener et que les sanctions requises, s'il y a lieu, soient bien données
3. la simplification des procédures que les locataires doivent mener afin d'avoir un logement salubre.

De plus, compte tenu du faible taux de logements sociaux dans Anjou, **Concertation Anjou demande que:**

4. l'Arrondissement Anjou réserve, quand cela sera possible, des terrains municipaux afin de permettre la construction de nouveaux projets de coopératives d'habitation.

### **J. La continuité du soutien aux organismes communautaires**

Les organismes communautaires angevins jouent un rôle essentiel dans la vie de la communauté d'Anjou et sont souvent la première ligne de soutien et d'intervention pour nos résidents les plus vulnérables. Or plusieurs de nos organismes sont fragiles à plusieurs égards et ont besoin d'être soutenus notamment au niveau des locaux.

### **Concertation Anjou demande que:**

1. l'Arrondissement poursuit son soutien aux différents organismes communautaires angevins afin qu'ils puissent bénéficier des locaux adéquats pour mener à bien leur mission. Les solutions à mettre de l'avant diffèrent évidemment d'un organisme à l'autre et demandent la poursuite d'un accompagnement personnalisé et constant.
2. des besoins de locaux pour des cuisines collectives et une halte-garderie sont notamment mis de l'avant.

### **K. Défendre une plus grande équité territoriale budgétaire pour Anjou**

Il est clair qu'au moment de répartir les budgets entre les différents quartiers et arrondissements montréalais, Anjou reçoit une très faible part de ces budgets. Pour de nombreux programmes, la part dévolue pour l'ensemble du quartier est inférieure à ce qu'un seul organisme peut recevoir dans un autre quartier considéré plus défavorisé. Une inéquité budgétaire s'est installée de plus en plus entre les quartiers montréalais.

Anjou souffre à ce niveau de son ancienne réputation de ville prospère et à l'aise. Or le développement de plusieurs vulnérabilités sociales et budgétaires au fil des dernières années a changé la donne sur le terrain et poussé à la hausse les besoins de la population angevine. Les budgets requis ne sont cependant pas au rendez-vous.

### **Concertation Anjou demande que:**

1. l'Arrondissement s'associe aux autres partenaires communautaires et institutionnels afin de dresser un portrait socio-économique à jour de la population angevine avec ses différentes vulnérabilités.
2. les élus de l'Arrondissement défendent avec vigueur au niveau montréalais et régional une répartition équitable et actualisée des budgets pour la population d'Anjou

### **L. Un soutien à la culture et aux activités culturelles**

La richesse d'un quartier se mesure également à la qualité de l'offre culturelle qui y est proposée. À cet effet, les citoyens d'Anjou appellent à l'enrichissement de cette offre et cela passe notamment par des installations recherchées.

### **Concertation Anjou demande que:**

1. les efforts soient poursuivis afin de doter Anjou d'une véritable Maison de la culture offrant des activités culturelles variées et financièrement accessibles. Un intérêt marqué pour le théâtre est souligné.
2. les services de médiation culturelle soient développés afin de rejoindre tous les groupes de la population.

3. les différents espaces municipaux et publics (ex.: couloirs du Centre communautaire Anjou) soient mis à profit pour exposer et mettre en valeur les œuvres et les créations des résidents d'Anjou.

## **M. Le défi du bien-vivre ensemble**

Anjou connaît des changements démographiques majeurs au cours des dernières années avec l'arrivée d'une population immigrante majeure. L'enjeu du vivre ensemble et de la formation d'une communauté forte, solidaire et diversifiée occupera ainsi une place importante parmi les défis des prochaines années.

### **Concertation Anjou demande que :**

1. l'Arrondissement utilise tous les leviers et outils à sa disposition afin de favoriser l'intégration sociale réussie des nouveaux arrivants.

Mais ce défi du vivre ensemble prend aussi un aspect géographique dans un territoire aussi morcelé qu'Anjou par la présence d'autoroutes et de voies rapides.

### **Concertation Anjou demande que:**

2. Tous les efforts soient faits afin d'abaisser la barrière psychologique qui persiste entre les différentes parties d'Anjou.

### **Conclusion:**

Les membres de Concertation Anjou qu'ils soient citoyens, organismes communautaires, associations ou institutions s'y impliquent, car ils partagent cette volonté de travailler ensemble à améliorer la qualité de vie pour les gens d'ici.

Les 57 "demandes" recensées dans les dernières pages doivent donc être vues comme autant de moyens et d'actions susceptibles d'améliorer cet arrondissement que nous chérissons tous.